



Siège social : avenue Louise 130A à 1050 Bruxelles
Registre des personnes morales numéro 0403.218.607 (Bruxelles)

Le Conseil d'Administration de **TEXAF, SA** (la « Société ») invite les actionnaires à se réunir en **assemblée générale le mardi 13 mai 2025, à 11 heures**, afin de délibérer et de voter sur l'ordre du jour suivant.

L'assemblée se tiendra uniquement en présentiel chez TreeTop Asset Management, rue des Francs 79 à 1040 Etterbeek.

ORDRE DU JOUR

I. Assemblée générale extraordinaire

1. Rapport spécial du conseil d'administration, établi en application de l'article 7:199 du Code des Sociétés et des Associations, motivant la création d'un capital autorisé, objet du point 2. ci-après.
2. Proposition d'autoriser le conseil d'administration (a) à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, d'un montant maximum de vingt-cinq millions euros (25.000.000 EUR), même par incorporation de réserves, et (b) dans cette même limite, à émettre des obligations convertibles et/ou des droits de souscription (warrants), et de modifier l'article 6 des statuts en conséquence.
3. Proposition de conférer tous pouvoirs au notaire Vincent Vroninks ou un de ses associés afin de rédiger, signer et déposer le texte de la coordination des statuts de la société en français et en néerlandais, conformément au Code des Sociétés et des Associations.

II. Assemblée générale ordinaire

4. Présentation des comptes statutaires et consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 et du rapport de gestion du Conseil d'Administration.
5. Rapports du commissaire sur les comptes statutaires et consolidés arrêtés au 31 décembre 2024.
6. Proposition d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 ainsi que l'affectation du résultat. Proposition de distribuer 6.442.663 EUR soit 1,75714 EUR (1,23 EUR net) par action par action payable à partir du 31 mai 2025 auprès des guichets de la banque Belfius pour le coupon n° 14.
7. Proposition d'approuver les rémunérations variables des administrateurs exécutifs.
8. Proposition d'approuver le rapport de rémunération relatif à l'exercice 2024.
9. Proposition de donner décharge, par vote séparé, aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2024.
10. Proposition de donner décharge au commissaire pour sa mission de contrôle au cours de l'exercice 2024.
11. Proposition de reconduire le mandat d'administrateur indépendant de Chanic s.a., représentée par Monsieur Vincent Bribosia, pour une durée d'1 an se terminant à l'assemblée de 2026.
12. Proposition de reconduire le mandat d'administrateur de Madame Charlotte Croonenberghs pour une durée de 4 ans se terminant à l'assemblée de 2029.
13. Proposition de reconduire le mandat d'administrateur de Monsieur Christophe Evers pour une durée de 3 ans se terminant à l'assemblée de 2028.
14. Proposition de reconduire le mandat d'administrateur indépendant JFA Management SRL, représentée par Monsieur Joseph Fattouch pour une durée de 2 ans se terminant à l'assemblée de 2027.
15. Proposition de reconduire le mandat d'administrateur indépendant de Madame Pascale Tytgat pour une durée de 3 ans se terminant à l'assemblée de 2028.
16. Proposition de reconduire le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Philippe Waterschoot pour une durée de 3 ans se terminant à l'assemblée de 2028.
17. Proposition de nommer comme administrateur indépendant BDB management srl, représentée par Monsieur Benoît De Blicck, pour une durée de 3 ans se terminant à l'assemblée de 2028 :
Ingénieur civil (ULB - 1980) et post gradué Cepac de la Solvay Business School (1986), il a débuté une carrière internationale chez CFE, responsable de chantiers en Arabie Saoudite (1980-1985) ensuite responsable d'études (Chine, Zaïre, Egypte). Revenu en Belgique en 1988, il s'est orienté vers la promotion immobilière chez Codic, ensuite Galliford et enfin Bernheim-Comofi (alors cotée et filiale de GBL) dont il était membre

du Comité de direction, responsable du développement international (Budapest, Prague, Berlin). Actuellement, il gère différents projets et investissements immobiliers familiaux en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. De 1999 à 2021, entouré par son équipe, il a développé en tant que CEO la Société Immobilière Réglementée Befimmo, la positionnant, avec près de 3 MM € d'actifs, en acteur belge de tout premier plan, spécialiste des bureaux. Befimmo, alors cotée sur Euronext Bruxelles, a intégré l'indice BEL 20 de 2009 à 2016.

18. Proposition de reconduire le mandat de commissaire de Deloitte srl, représenté par Madame Corine Magnin, pour une durée de 3 ans se terminant à l'assemblée de 2028 avec des honoraires de 71.000 EUR par an (indexés)
19. Proposition d'affecter à charge de l'exercice 2025 un montant de 150.000 € à des projets de développement social et culturel en RDC.

L'ordre du jour détaillé (comprenant les modalités pratiques) ainsi que le rapport de gestion, le rapport du commissaire, la procuration et autres documents sont accessibles sur notre site internet (www.texaf.be) ou peuvent être obtenus sur simple demande auprès de TEXAF (info@texaf.be).

Le Conseil d'Administration